

Collaboration canadienne pour la santé mondiale

Demande de propositions et détails de la proposition - 2021



CanWaCH

Canadian Partnership for
Women and Children's Health

CanSFE

Partenariat canadien pour la
santé des femmes et des enfants

Table des matières

Contexte	2
Une approche multiphase	2
La structure de la Collaboration et les éléments essentiels du travail	3
Sujets d'intérêt	4
Notre approche et nos valeurs	4
Exigences et organisations admissibles	5
Détails de la proposition	6
1. Échéancier	6
2. Budget et dépenses admissibles	6
3. Comptes-rendus, partage de données et transparence	7
4. Engagement envers la pratique éthique, le partenariat et la codirection	8
5. Contenu de la proposition	9
6. Dépôt des propositions	9
7. Examen et processus de sélection	10
À propos du CanSFE	11
Pour de plus amples informations	11

Contexte

S'appuyant sur les succès et les leçons de la première **Collaboration canadienne pour la santé mondiale** (la Collaboration), le CanSFE est heureux d'annoncer la deuxième édition de cette excellente initiative.

Lors de la première édition de la Collaboration, six partenariats uniques (Labos) ont abordé un éventail de défis complexes en matière de données. Les solutions et idées qui découlent de ces partenariats ont inspiré des dialogues, amélioré la pratique et dynamisé une génération naissante de professionnel·les de la santé mondiale et du développement. Vous pouvez en apprendre plus sur l'initiative de 2018-2020 en visitant le www.cansfe.ca

Pendant cette première édition du projet, la pandémie de COVID-19 a provoqué un incroyable bouleversement dans le monde entier. Parmi ses nombreux impacts, la COVID-19 a souligné la fragilité des actuels systèmes d'information sur la santé et poussé les acteurs du secteur à repenser aux façons dont les données pouvaient être recueillies, gérées et utilisées de façon sécuritaire et efficace. Les défis en matière de coordination et de capacité ont été exposés et les acteurs du secteur ont dû en faire plus avec les données existantes. Alors que nous approchons du cap des deux ans depuis la découverte de la COVID-19, nous continuons à nous poser des questions sur les gains qui ont été réalisés ou perdus et sur la façon de mesurer l'ampleur du changement que nous avons vécu et l'adaptation à celui-ci.

Plus que jamais, la COVID-19 a démontré à quel point il est essentiel que les acteurs du secteur travaillent en partenariat et adoptent une mentalité novatrice tout en étant prêts à s'adapter rapidement et à remettre en question les méthodes de travail conventionnelles. La Collaboration est un mécanisme unique qui favorise et encourage cette orientation. Nous avons hâte de découvrir les nouvelles idées et solutions qui découleront de cette deuxième édition.

Le CanSFE soutient qu'en investissant dans (1) **l'amélioration de la compréhension** des obstacles à la collecte, à l'analyse, à l'utilisation et à la communication des données; (2) **une meilleure accessibilité** des solutions de données pour orienter les programmes, la planification et l'apprentissage; (3) **le renforcement des partenariats** entre divers acteurs, dirigés par les communautés les plus touchées, permettra de faire un important progrès vers la réalisation de nos objectifs mondiaux collectifs en santé et en droits.

La Collaboration est mise sur pied avec le soutien d'Affaires mondiales Canada.

Une approche multiphase

Utilisant une approche en deux phases, cette deuxième édition de la Collaboration réunira des partenaires canadiens et internationaux pour élaborer des solutions à d'urgents défis en matière de données en santé et en droits mondiaux et en égalité des genres (a) là où le Canada a grandement contribué à ce jour; et (b) là où il y a toujours d'importants écarts en matière de capacités, de connaissances et de ressources en ce qui a trait aux données. Cette approche est une réponse directe aux commentaires des partenaires des Labos de la première édition de l'initiative.

Pendant la **phase initiale** (avril 2022 - mars 2023), les Labos sélectionnés étudieront les obstacles sous-jacents au progrès efficace des données dans les domaines de la santé mondiale, des droits de la personne et de l'égalité des genres. Ils travailleront ensemble pour cocréer des solutions potentielles. Dans cette première phase, les Labos auront l'occasion de déterminer si leur idée mérite une étude plus approfondie,

d'apporter des changements aux activités, d'identifier et d'inclure de nouveaux partenaires pour renforcer leur impact, et de consolider les relations nécessaires pour que la mise à l'échelle de leur innovation soit un succès.

Pendant la **phase d'exploration** (avril 2023 - mars 2026), les Labos (en partie ou en totalité) recevront un financement accru pour développer et/ou mettre à l'échelle leurs idées et solutions ainsi que pour diffuser les résultats et inspirer la prochaine génération de leaders canadiens dans ces domaines.

Par cette Demande de propositions, le CanSFE sollicite des propositions pour la **phase initiale seulement**. Les Labos fructueux lors de la phase initiale seront considérés pour la phase d'exploration.

La structure de la Collaboration et les éléments essentiels du travail

Le CanSFE invite les propositions cocrées pour que les Labos s'attaquent à des défis cruciaux en matière de données en santé mondiale et en égalité des genres, et proposent et mettent à l'essai une solution pour résoudre ces défis. Les Labos seront des sites indépendants composés de partenariats multilatéraux mettant à profit les compétences et les forces de tous les partenaires du Labo.

Les résultats suivants sont attendus de chaque Labo pendant la phase initiale.

- **Résultat 1 - Enquête d'investigation** : Entreprendre une rigoureuse recherche sur le défi en matière de données que le Labo cherche à aborder, notamment en documentant les approches actuelles afin de pleinement situer, soutenir et évaluer la solution proposée.
 - *Questions* : Du point de vue de la méthodologie, de la capacité et des ressources, quels écarts empêchent la réalisation du défi identifié en matière de données? Comment la solution proposée résoudra-t-elle directement ces écarts, en s'appuyant sur des données probantes, le cas échéant?
- **Résultat 2 - Incubation d'idées** : Produire et mettre à l'essai des solutions initiales pour résoudre les écarts identifiés en matière de données en s'appuyant sur des partenariats interdisciplinaires.
 - *Questions* : Quels sont les avantages et les limites des solutions proposées? Quel est le résultat de la solution dans différents contextes? Comment les organisations peuvent-elles bâtir des partenariats efficaces et de qualité dans ces contextes? Comment ces partenariats favorisent-ils le succès?

Veuillez noter que les solutions ne doivent pas nécessairement entraîner la création d'approches totalement nouvelles. Le cas échéant, les Labos sont encouragés à démontrer comment leur travail s'appuiera sur les ressources actuelles afin de bonifier ou de transformer leur utilité. Dans l'ensemble, les propositions doivent démontrer qu'elles sont fortement orientées vers l'égalité des genres et qu'elles s'arriment aux cadres acceptés mondialement, particulièrement aux ODD.

Sujets d'intérêt

Le CanSFE a ciblé différents sujets d'intérêt et prévoit que les Labos sélectionnés abordent un ou plusieurs des défis suivants. Ils sont décrits de façon générale afin d'encourager les approches créatives et axées sur l'utilisateur :

1. Créer des façons uniques, interdisciplinaires ou diverses d'élaborer des programmes, d'évaluer et de communiquer les résultats.
2. Mesurer des résultats sexotransformateurs et fondés sur les droits et aborder les obstacles systémiques à une mesure efficace.
3. Développer des approches éthiques qui travaillent dans des contextes émergents difficiles, abordant les besoins et les réalités de communautés précises.
4. Examiner les stratégies pour améliorer l'efficacité des processus d'information, par exemple, en s'appuyant sur des données existantes, des outils et des technologies numériques ainsi que sur des solutions propres aux communautés.
5. Produire des processus de partage de données captivants, pertinents, participatifs et accessibles qui peuvent être utilisés directement par les communautés pour susciter le changement.
6. Favoriser un changement positif à l'échelle des systèmes de santé, notamment en renforçant les mécanismes de partage et de gestion de l'information.

De plus, le CanSFE encourage spécifiquement les propositions des Labos qui :

- Proposent des solutions pour le travail dans des contextes fragiles ou humanitaires.
- Son axées sur des enjeux sur lesquels le Canada possède une expertise et des programmes exhaustifs afin que les solutions puissent être utilisées plus largement (p. ex., la santé et les droits des femmes, des enfants, des adolescent·es et des communautés de diverses identités de genre; les volets négligés de la santé et des droits reproductifs; les impacts de la COVID-19 et les réponses à celle-ci; la sécurité alimentaire et la nutrition; le renforcement des systèmes de santé, etc.).

En plus des points ci-haut, le CanSFE acceptera également les propositions qui se penchent sur d'autres écarts cruciaux en matière de données sur l'égalité des genres ainsi que sur la santé et les droits mondiaux, et qui reflètent des priorités mondiales et l'expertise de communautés.

Notre approche et nos valeurs

En évaluant la première édition de la Collaboration, nous avons identifié 4 orientations clés considérées comme essentielles au succès du projet. Ces approches continueront de déterminer comment le CanSFE assurera le fonctionnement de l'initiative dans les prochaines années :

- A. Apprentissage partagé** : Créer de précieuses occasions d'échanger des idées et de favoriser les liens.
- B. Adaptation** : Offrir des occasions d'aborder les écarts pertinents et urgents en matière de données qui sont orientés vers « les données probantes pour l'action ».
- C. Flexibilité** : Établir un processus itératif avec une communication constante pour permettre les changements et les adaptations.
- D. Partenariats** : Favoriser les fondements de relations qui continuent de fleurir au-delà du projet.

À travers la Collaboration, le CanSFE est engagé envers le changement transformateur, lequel exige que l'on réimagine et refaçonne les modèles traditionnels de recherche, les programmes, l'évaluation et le

renforcement des capacités. La Collaboration est motivée par quatre principes clés de l'apprentissage et de l'action féministes. La Collaboration cherche à être :

- **Participative et interconnectée**
- **Cocréée et axée sur les utilisateurs**
- **Inclusive et intersectionnelle**
- **Orientée sur l'action et motivée par le changement**

La Collaboration applique ces principes en assurant un environnement de soutien et d'interdépendance au sein des Labos et entre ceux-ci. Parallèlement à leurs projets, le CanSFE et d'autres organisations doteront les Labos de ressources et les soutiendront des façons suivantes : évaluation concrète, mobilisation du public et aide pour l'échange de connaissances du début à la fin du projet.

Dans le cadre des propositions, les candidatures sont encouragées à réfléchir aux principes et approches qui guident leur travail et leur partenariat. Les candidatures devraient explicitement démontrer un engagement clair envers les approches et valeurs antiracistes, dirigées par la communauté et fondées sur les droits dans le travail qu'elles proposent.

Exigences et organisations admissibles

Pour chaque candidature, il n'y a pas de maximum d'organisations participantes. Le nombre minimum d'organisations participantes pour un projet entièrement établi au Canada est de deux (2) et doit comprendre : une (1) organisation de la société civile canadienne enregistrée; et un (1) établissement de recherche établi au Canada. Les projets qui comprennent un ou des partenaires internationaux sont fortement encouragés.

Si un projet se déroule dans un ou des pays autre(s) que le Canada, la proposition doit inclure la ou les organisations participantes enregistrées dans ce ou ces pays.

Chaque partenariat doit désigner un candidat principal qui déposera la proposition au CanSFE. Il n'est pas nécessaire que tous les partenaires de la proposition soient membres du CanSFE ou établis au Canada. Le candidat principal doit démontrer son expérience de la gestion de budgets et d'activités de projets de taille et d'ampleur similaires à celui proposé, et sera responsable de déposer tous les rapports requis. À la lumière des efforts visant à s'assurer que les solutions sont alimentées et orientées localement, le CanSFE acceptera les dossiers d'un candidat principal non canadien s'il estime approprié de le faire.

Le CanSFE encourage fortement les candidatures qui s'engagent à mobiliser divers partenariats et des acteurs non traditionnels. Les propositions de multiples partenaires seront jugées favorablement. Les partenaires peuvent comprendre, sans s'y limiter, de petites et moyennes organisations de la société civile¹; de grandes organisations de la société civile¹, des établissements d'enseignement supérieur; ainsi que, dans d'autres pays, des membres de la société civile, des organisations de la société civile, des institutions, des intervenants de gouvernements locaux et/ou des groupes communautaires. Lorsque le travail est réalisé dans des pays spécifiques, la préférence sera accordée aux propositions qui démontrent

¹ Aux fins de cette proposition, les organisations peuvent s'auto-identifier comme étant une petite, moyenne ou grande organisation de la société civile. Il n'y a pas de définition préétablie en ce qui concerne le budget d'exploitation.

l'existence de partenariats solides avec des organisations ou établissements locaux dans ces pays et qui soulignent clairement le rôle de chaque partenaire.

Détails de la proposition

1. Échéancier

Veillez noter que les Labos doivent commencer à travailler au plus tard le 1^{er} avril 2022. Par conséquent, la préférence sera accordée aux Labos qui indiquent clairement que le personnel et les structures de base pourront facilement être mis en place pour entamer le travail. Toutes les activités du Labos financées par cette Demande de propositions doivent être complétées d'ici le 31 mars 2023.

Dans votre proposition, veuillez noter toute demande anticipée telle que des approbations non obtenues du Comité d'éthique de la recherche au Canada ou ailleurs qui seront requises pour votre projet, le cas échéant.

2. Budget et dépenses admissibles

Dans le cadre de cette Demande de propositions, le CanSFE prévoit allouer un financement d'environ 100 000 CAD sur une période d'un an (du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023 environ). Le budget des propositions peut être supérieur ou inférieur à ce montant, mais les candidatures devraient tenir compte de la fourchette prévue lors de la création de leur budget et leur budget ne devrait pas dépasser 125 000 CAD. Le CanSFE prévoit lancer approximativement trois (3) Labos dans la phase initiale. Toutefois, le CanSFE se réserve l'entière discrétion d'en sélectionner un plus petit ou un plus grand nombre. Le CanSFE se réserve également le droit de ne sélectionner aucune proposition et/ou d'annuler ou de modifier cette Demande de propositions en tout temps et pour toute raison.

Le financement requis devrait être suffisant pour réaliser les objectifs et activités décrits dans la proposition, et les candidatures ne sont pas tenues de demander la totalité du financement disponible. Toutes les propositions devraient inclure un budget détaillé en annexe, en précisant toute clarification nécessaire dans la partie descriptive de la proposition. Veuillez inclure les détails sur le partage des coûts ou les contributions en nature apportées par les organisations partenaires, le cas échéant. Le budget devrait également être détaillé conformément au modèle fourni. Les dépenses engagées avant le lancement officiel du Labo ne sont pas admissibles au remboursement. Veuillez noter que le CanSFE ne peut pas couvrir un pourcentage des frais généraux. Toutes les lignes budgétaires doivent être justifiées par un reçu.

La section suivante décrit les dépenses admissibles par catégories budgétaires. Les coûts qui ne sont pas directement liés aux activités proposées ne peuvent être inclus dans le budget proposé. Veuillez noter qu'il n'est pas nécessaire que toutes les catégories budgétaires soient incluses dans le budget proposé et qu'aucune catégorie budgétaire ne possède de montant ou pourcentage minimum ou maximum.

A. Personnel

Cette catégorie comprend les coûts liés aux ressources humaines du projet.

B. Dépenses liées aux résultats

Cette catégorie comprend les coûts liés à la réalisation des activités principales du Labo, comme la publication de résultats, l'élaboration de matériel pédagogique et de renforcement des capacités, et la diffusion de produits.

C. Logistique

Les coûts de logistique comprennent tous les coûts nécessaires au fonctionnement du projet pour lesquels des reçus détaillés peuvent être remis, comme les services de traduction, la technologie, les exigences de base en matière de santé et de sécurité (p. ex., masques, désinfectant), l'impression et la papeterie.

D. Déplacements (intérieurs et internationaux)

Cette catégorie comprend les coûts du transport, de l'hébergement, des indemnités quotidiennes, des billets d'avion et d'autres dépenses liées aux déplacements au Canada et à l'international. Les mesures raisonnables pour un déplacement en toute sécurité pendant la COVID-19 (p. ex., le coût de l'équipement de protection pour le personnel en déplacement) peuvent être incluses dans cette catégorie, conformément aux [Lignes directrices sur les voyages pour les partenaires en développement international durant la pandémie](#) d'Affaires mondiales Canada. Cependant, étant donné le climat d'incertitude quant aux déplacements au moment de la rédaction de cette Demande de propositions, et les directives actuelles déconseillant les déplacements, une justification additionnelle est demandée pour les projets ayant d'importants budgets de déplacement.

3. Comptes-rendus, partage de données et transparence

Des comptes-rendus narratifs et financiers seront requis et réalisés sous la forme suivante :

- **Comptes-rendus sous forme d'appels trimestriels** : Tous les Labos doivent s'engager à participer à trois comptes-rendus sous forme de vidéoconférence trimestrielle avec le personnel du secrétariat du CanSFE pour parler des activités et des défis du projet à ce jour (dates approximatives : juillet 2022, octobre 2022, janvier 2023).
- **Rapport financier à mi-parcours** : Un rapport financier de mise à jour sera requis à mi-parcours du projet (faisant état des finances actuelles jusqu'au 30 septembre 2022 et à remettre au plus tard le 31 octobre 2022). Les Labos seront aidés par le CanSFE pour assumer ces responsabilités.
- **Rapport final** : Un rapport narratif et financier sur les activités sera requis à la fin du projet (dans les 45 jours après le 31 mars 2021 ou la fin du projet, selon la première de ces éventualités).

Note : Les Labos doivent faire le suivi de tous les coûts du projet pour répondre aux exigences de toute vérification possible.

Des mises à jour sur le travail de la Collaboration seront diffusées dans le réseau du CanSFE pendant l'initiative. Selon les conseils en matière de sécurité et de santé publique, le CanSFE se réserve le droit d'effectuer des visites sur le site des projets et des partenaires dans le pays tout au long de la durée du projet, en étroite consultation avec les Labos, le cas échéant.

Tous les Labos devront mettre à jour les informations sur le projet dans l'Explorateur de projets du CanSFE et s'engager à partager les données et les solutions émergeant du projet avec la communauté canadienne et mondiale. Les Labos devront s'assurer qu'aucun obstacle important n'entrave la diffusion significative de leur travail.

4. Engagement envers la pratique éthique, le partenariat et la codirection

Politiques

Les propositions doivent démontrer leur engagement envers la durabilité environnementale, l'égalité des genres, les droits de la personne et les codes de conduite éthiques. Les partenaires devraient fournir des éléments qui confirment leur engagement (idéalement, sous forme de lien(s) vers des politiques organisationnelles). De façon plus générale, les candidatures devront fournir la preuve, à travers les politiques organisationnelles mises en place, que leur organisation :

- Ne contribue à aucun effet environnemental néfaste, à court, moyen ou long terme.
- Contribue, le cas échéant, aux effets environnementaux positifs.
- Démonstre son engagement à réduire les inégalités entre les genres, à augmenter la participation et le leadership des femmes et à soutenir les femmes et les filles pour qu'elles réalisent leurs droits.
- Adhère aux normes et codes de conduite moraux pour assurer la sécurité et la dignité du personnel et des communautés.
- Démonstre un engagement envers l'inclusion, particulièrement celles des plus vulnérables et marginalisés.
- Possède des politiques assurant l'approvisionnement éthique, la sécurité, la gestion efficace du risque et l'anticorruption ainsi que d'autres politiques, dont des politiques et procédures traitant spécifiquement de la prévention de l'exploitation et de l'agression sexuelle. Toutes les propositions doivent respecter les lois en vigueur au Canada et dans le(s) pays concerné(s).
- Les organisations ou individus associés ne doivent figurer sur aucune liste de sanctions.

Partenaires et partenariats

Le CanSFE encourage fortement ses membres à poser leur candidature à cette Demande de propositions. Toutefois, les candidatures des membres et des non membres (ou d'un mélange des deux) sont admissibles.

Les Labos sélectionnés démontreront un engagement envers la cocréation et les approches axées sur les utilisateurs. Cela prendra une forme différente dans chaque proposition, mais les propositions devraient au moins articuler clairement comment elles ont été orientées et élaborées pour refléter les priorités des communautés et utilisateurs. Les Labos sont responsables de s'assurer que leur projet respecte les exigences des établissements canadiens, les lois locales et les exigences de tout gouvernement ou partenaire local pertinent.

Dans leur proposition, les candidatures devraient aussi souligner les contributions précises de chaque organisation participante, décrire comment le partenariat a été formé et expliquer comment elles maintiendront un modèle de collaboration et de codirection tout au long de l'initiative.

Les organisations sélectionnées doivent s'assurer qu'au moins un représentant ou une représentante de chaque Labo participe à un atelier de lancement virtuel tenu par le CanSFE lors de l'inauguration de la Collaboration (prévue à la mi ou la fin avril 2022) ainsi qu'à un atelier de mi-parcours (prévu en avril 2023). Même si nous prévoyons que tous les événements se tiendront virtuellement, les frais de déplacement et indemnités quotidiennes pour ces ateliers seront entièrement assumés par le CanSFE et n'ont pas besoin d'être inclus dans le budget proposé.

5. Contenu de la proposition

Veillez vous assurer que les éléments suivants sont inclus dans votre proposition. La longueur maximale de la description (sans tenir compte des annexes) est de douze (12) pages.

Informations sur le projet et l'organisation

- Bref contexte du défi abordé en matière de données.
- Explication du projet proposé, y compris des détails sur les résultats attendus de la solution proposée.
- Aperçu détaillé du projet proposé, dont les activités et extrants attendus.
- Aperçu détaillé des communautés et régions géographiques touchées.
- Échéancier et étapes clés attendues du projet.
- Évaluation des risques ou obstacles potentiels au succès et stratégies d'atténuation des risques prévues.
- Détails sur chaque organisation participante et sur son rôle et ses responsabilités dans le cadre du projet.
- Bref aperçu de l'expérience antécédente pertinente de chaque organisation participante, dont une liste de tout projet actuel ou activité en cours dans la région (vous pouvez fournir un lien vers l'Explorateur de projets du CanSFE, le cas échéant).

Détails additionnels

Ces détails peuvent être remis sous forme d'annexes et ne comptent pas dans la limite des 12 pages.

- C.V. des principaux représentants des organisations principales
- Proposition budgétaire
- Détails des politiques et codes de conduite organisationnels et liens vers ceux-ci (voir la Liste de contrôle de la proposition)
- Détails sur les approbations du Comité d'éthique de la recherche, le cas échéant
- Liste de contrôle du dépôt de candidature à la Collaboration

Veillez noter qu'avant de signer le contrat final, toutes les organisations membres devront fournir leurs documents d'incorporation ou leur confirmation d'enregistrement. Le principal candidat pourrait également devoir fournir des exemplaires d'états financiers vérifiés et d'autres documents de contrôle estimés nécessaires par le CanSFE.

6. Dépôt des propositions

Processus

- La date limite pour déposer les propositions finales est le **lundi 31 janvier 2022 à 17 h, HNE**. Toute proposition reçue après ce délai ne sera pas considérée.
- Les propositions ne doivent pas dépasser 12 pages, police 11 points, marges de 1 pouce, sur format 8,5 par 11 pouces (excluant la document en annexe).
- Les propositions doivent être déposées en format Microsoft Word et pas en PDF. Les budgets et annexes doivent être remis en format Microsoft Excel ou PDF.
- Veillez noter que seules les propositions complètes seront examinées et considérées.
- Les propositions devraient être envoyées par courriel. Les multiples courriels, les dossiers zip ou les liens vers un dossier accessible tel que Google Drive sont acceptables. Toutefois, si le contenu

de votre proposition est accessible à différents endroits, veuillez le préciser très clairement dans votre courriel.

Veuillez envoyer votre proposition complète à l'attention de Jessica Ferne, directrice, impact en santé mondiale, à impact@canwach.ca, au plus tard le **lundi 31 janvier 2022, 17 h, HNE**.

Langue

Les propositions et documents connexes peuvent être envoyés en anglais ou en français.

7. Examen et processus de sélection

Critères d'admissibilité

Les propositions seront examinées par le personnel du CanSFE pour déterminer si elles sont complètes et admissibles selon les critères suivants :

1. La représentation des organisations requises (un (1) partenaire de recherche canadien et un (1) partenaire de la société civile canadienne).
2. La confirmation du respect des politiques et codes de conduite requis.
3. L'inclusion de la documentation et des éléments de la proposition requis.

Processus de sélection

Les propositions admissibles seront distribuées à un comité d'évaluation composé de représentant-es de diverses organisations canadiennes, dont des OSC, des établissements d'enseignement supérieur et des associations de professionnels de la santé.

Chaque proposition admissible sera notée pour chacun des critères d'évaluation suivants et sera classée en fonction de sa note totale :

Critères		Note
1.	Potentiel du travail proposé à aborder de façon significative et importante un défi en matière de données, représentant une amélioration plus que marginale aux solutions actuelles.	20 %
2.	Expertise et capacité démontrées des partenaires de mise en œuvre à réaliser le travail proposé et à en faire des comptes-rendus.	15 %
3.	Un partenariat de qualité entre les partenaires de mise en œuvre, lequel peut être prouvé par les expériences antécédentes fructueuses ou une stratégie de collaboration clairement énoncée.	15 %
4.	Une justification clairement énoncée de la pertinence, de l'urgence et de la nature critique du défi abordé en matière de données.	10 %
5.	Démontrer que le travail proposé est faisable, souhaitable et qu'il s'appuie sur les connaissances actuelles.	10 %

6.	Un budget et un échéancier clairement défini et complet, démontrant la possibilité de terminer le projet dans les délais établis.	10 %
7.	Potentiel de développement / d'expansion du travail après la première année de financement.	10%
8.	Démontrer que le travail proposé peut être rigoureusement évalué.	5 %
9.	Démontrer que le travail proposé s'engage à utiliser des approches anti-oppressives, sexotransformatrices, transparentes et fondées sur les droits.	5 %
	TOTAL	100 %

Veillez noter que la sélection finale des propositions retenues, indépendamment de leur classement, sera à la seule discrétion du CanSFE, et que le CanSFE se réserve le droit de modifier les critères d'admissibilité en tout temps. De plus, le CanSFE se réserve le droit d'accorder aux candidatures différents montants budgétaires ou types de travail que ceux mentionnés ci-haut.

À propos du CanSFE

Le Partenariat canadien pour la santé des femmes et des enfants (le CanSFE) réunit plus de 100 membres – organisations non gouvernementales (ONG), établissements d'enseignement supérieur, associations du secteur de la santé, et individus – qui travaillent en partenariat afin d'améliorer la santé des femmes, des adolescent-es et des enfants dans plus de 1 000 collectivités partout dans le monde. Le CanSFE unit l'expertise et l'engagement d'organisations et d'individus canadiens pour favoriser la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescent-es à l'échelle mondiale. Notre vision est celle d'un monde où les femmes, les enfants et les adolescent-es, dans toute leur diversité, réalisent leur droit de s'épanouir en jouissant du meilleur état de santé possible. Pour en savoir plus, visitez le <https://cansfe.ca/a-propos/>

Pour de plus amples informations

Toutes les questions et demandes de clarification devraient être envoyées par écrit à impact@canwach.ca au plus tard, le **mercredi 26 janvier 2022, à 12 h, HNE.**